

# Politique Développement Durable

QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

**NOS VALEURS : ETHIQUE - RESPECT - COHÉSION - PROFESSIONNALISME - CRÉATIVITÉ - PERFORMANCE - AMBITION**

Dans un contexte économique de plus en plus concurrentiel, nous nous inscrivons dans une logique de différenciation de nos prestations de service en nous appuyant sur une politique de qualité et de développement durable.

Notre vision pour le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes est de : « concourir au succès de notre entreprise, en devenant le prestataire partenaire préféré de nos clients et de toutes les parties prenantes par notre niveau d'excellence en matière de qualité, de santé-sécurité, d'environnement et de dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes ».

Notre politique devient un levier important pour l'amélioration de nos performances. Nous nous engageons à continuer dans cette voie et à donner plus de sens à l'action de nos collaborateurs vis-à-vis de cette démarche.

Cette politique est un des axes majeurs de notre stratégie : elle vise la satisfaction de nos clients et parties prenantes, la préservation de notre environnement naturel, la santé et la sécurité du personnel en s'appuyant sur les objectifs suivants :

## RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

- Respect des intérêts des clients et parties prenantes
- Respect des droits de l'Homme, protection de l'enfance
- Prévention de la corruption et des discriminations
- Transparence et loyauté des pratiques
- Égalité des chances
- Engagement sociétal local

## ENVIRONNEMENT

- Tri et revalorisation de tous nos déchets
- Maîtrise de la pollution de nos eaux usées
- Réduction production de CO2
- Maîtrise de notre consommation d'eau, d'électricité et de papier



## QUALITÉ

- Satisfaction totale de nos clients
- Amélioration continue de nos process par la professionnalisation de nos équipes

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Assurance de la protection et de la sécurité des personnels et des parties prenantes
- Amélioration des conditions de travail
- Prévention des maladies professionnelles

Pour atteindre ces objectifs fondamentaux, nous nous engageons :

- À mettre en œuvre la politique Développement Durable.
- À identifier et respecter les obligations légales et réglementaires, les exigences des clients et parties prenantes.
- À maintenir un processus d'amélioration continue.
- À allouer les ressources nécessaires à la réalisation de notre vision, au déploiement de nos objectifs.
- À communiquer cette politique à toutes les parties prenantes et à s'assurer qu'elle soit connue et comprise.

Chaque personnel a la responsabilité d'appliquer et d'encourager la bonne pratique de ces règles ainsi que d'adopter les bons comportements.

Je m'implique personnellement à chaque étape dans cette démarche et veillerai, avec le Responsable Développement Durable Youri GOLOVKO, et, au travers des réunions hebdomadaires, des comités de direction et à toutes les occasions, au suivi du plan d'actions qui en découle et à son efficacité. Enfin, je vous demande, chers collaborateurs, d'adhérer totalement à cette politique de Responsabilité Sociétale et Qualité Sécurité Environnement, et de déployer au quotidien celle-ci pour que nous nous inscrivions dans une démarche de progrès continu qui vise l'excellence.

